

République Française
Département Loiret
Commune de Montcresson

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12/03/2026

Référence
2026_22

Objet de la délibération
Budget communal (M57) : Budget Primitif 2026 (BP)

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	13	13

Date de la convocation
02/03/2026

Date d'affichage
02/03/2026

Vote
A l'unanimité
Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2026 et le 12 Mars à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en Mairie sous la présidence de Monsieur GERMAIN Alain, Maire.

Présents : M. GERMAIN Alain, maire, M. POINTEAU Gérard, Mme DAVESNE Sylvie, M. CLARISSE Laurent, M BESSE Gérard, M. DÉGÉ Christophe, Mme CANET Josselyne, Mme DRÉAN Evelyne, Mme LEROY Sandra, M. BARDET Philippe, Mme CERNON Catherine, Mme PARODAT Sandra, Mme CHAMBON Marion

Absent : M. MAREST Nicolas

A été nommée secrétaire : M BESSE Gérard

Objet de la délibération : Budget communal (M57) : Budget Primitif 2026 (BP)

Vu le code général des collectivités territoriales
Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,
Vu la délibération 2026_19 du 12 mars 2026 décidant de l'affectation des résultats comptables 2025 du budget communal au budget primitif 2026 communal

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Adopte le budget primitif 2026 de la commune comme suit :

Section de fonctionnement :

Dépenses : 1 865 176.81 €
Recettes : 1 865 176.81 €

Section d'investissement

Dépenses : 666 666.61 €
Recettes : 666 666.61 €

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-préfecture de Montargis
Le :

Et

Publication ou notification du :

Envoyé en préfecture le 16/03/2026

Reçu en préfecture le 16/03/2026

Publié le



ID : 045-214502122-20260316-2026_22-DE

Pour copie conforme :
En mairie, le 12/03/2026
Le Maire
Alain GERMAIN

